



Bourse de financement des Diplômes Universitaires (DU/DIU) – CoReSS CVL

Le CoReSS Centre-Val de Loire souhaite soutenir l'actualisation des connaissances et le développement des compétences en santé sexuelle des professionnel·les de la région.

Deux dispositifs distincts sont mis en place pour répondre à cet objectif :

- * La bourse de financement des congrès ;
- * La bourse de financement des Diplômes Universitaires (DU/DIU) et autres formations.

Le présent document définit les conditions et modalités d'attribution des bourses de financement des DU/DIU.

1. Formations éligibles

Sont éligibles les Diplômes Universitaires (DU) et Diplômes Inter Universitaires (DIU) relevant du champ de la santé sexuelle. D'autres formations portant sur ce même champ peuvent également être prises en compte, en privilégiant les organismes de formation publics ou associatifs.

2. Modalités de financement

Le financement accordé porte exclusivement sur les frais d'inscription aux formations.

Les frais de déplacement et d'hébergement relèvent en priorité de la prise en charge par l'employeur du/de la candidat·e. À titre exceptionnel, une prise en charge complémentaire pourra être examinée au cas par cas, sous réserve de justification.

3. Règles d'attribution

Le dispositif est soumis aux règles suivantes :

- * Un maximum de deux DU/DIU et/ou formations financés par année civile pour l'ensemble du CoReSS ;
- * La sélection par le Bureau repose sur la qualité du projet de formation, sa pertinence au regard des missions exercées et son impact potentiel pour le territoire.

4. Modalités de candidature

Le dossier de candidature, annexe 1, doit être transmis avant le 31/05, à l'adresse : coress@chu-tours.fr.

Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne pourra être instruit.

5. Obligations du/de la bénéficiaire

Le/la bénéficiaire s'engage à :

- * S'investir dans la formation financée ;
- * Informer le CoReSS CVL de toute modification du plan de financement ;
- * Valoriser les compétences acquises au bénéfice du territoire régional.

En cas d'abandon ou de non-participation, le remboursement pourra être demandé, sauf pour des motifs sérieux et documentés étudiés par la Bureau du CoReSS (maladie, événement familial exceptionnel, etc.).

6. Instruction des demandes

Les demandes de financement sont instruites et arbitrées par le Bureau du CoReSS, sur la base d'une analyse portant notamment sur les éléments suivants :

- * La conformité aux règles du dispositif ;
- * L'éligibilité de la formation au regard du champ de la santé sexuelle ;
- * La justification de l'absence ou du refus de prise en charge par l'employeur ;
- * Le caractère dûment justifié de toute demande exceptionnelle de prise en charge de frais annexes, le cas échéant ;
- * L'apport en compétences pour la pratique professionnelle ;
- * La qualité et la cohérence du projet de formation ;
- * La motivation du/de la candidat·e ;
- * L'impact attendu pour le territoire.

7. Communication

Les dispositifs de bourses font l'objet d'une communication auprès des acteur·rices du territoire, notamment via :

- * Le site internet du CoReSS CVL ;
- * Les listes de diffusion et communications électroniques.

ANNEXE 1 – Formulaire de candidature Diplômes Universitaires

Informations générales du/de la candidat·e

Nom / Prénom :

Profession :

Structure :

Email :

Téléphone :

Formation demandée

Intitulé du DU/DIU :

(joindre le programme)

Lieu(x) de formation :

Durée :

Coût total de l'inscription :

Année(s) concernée(s) par la demande :

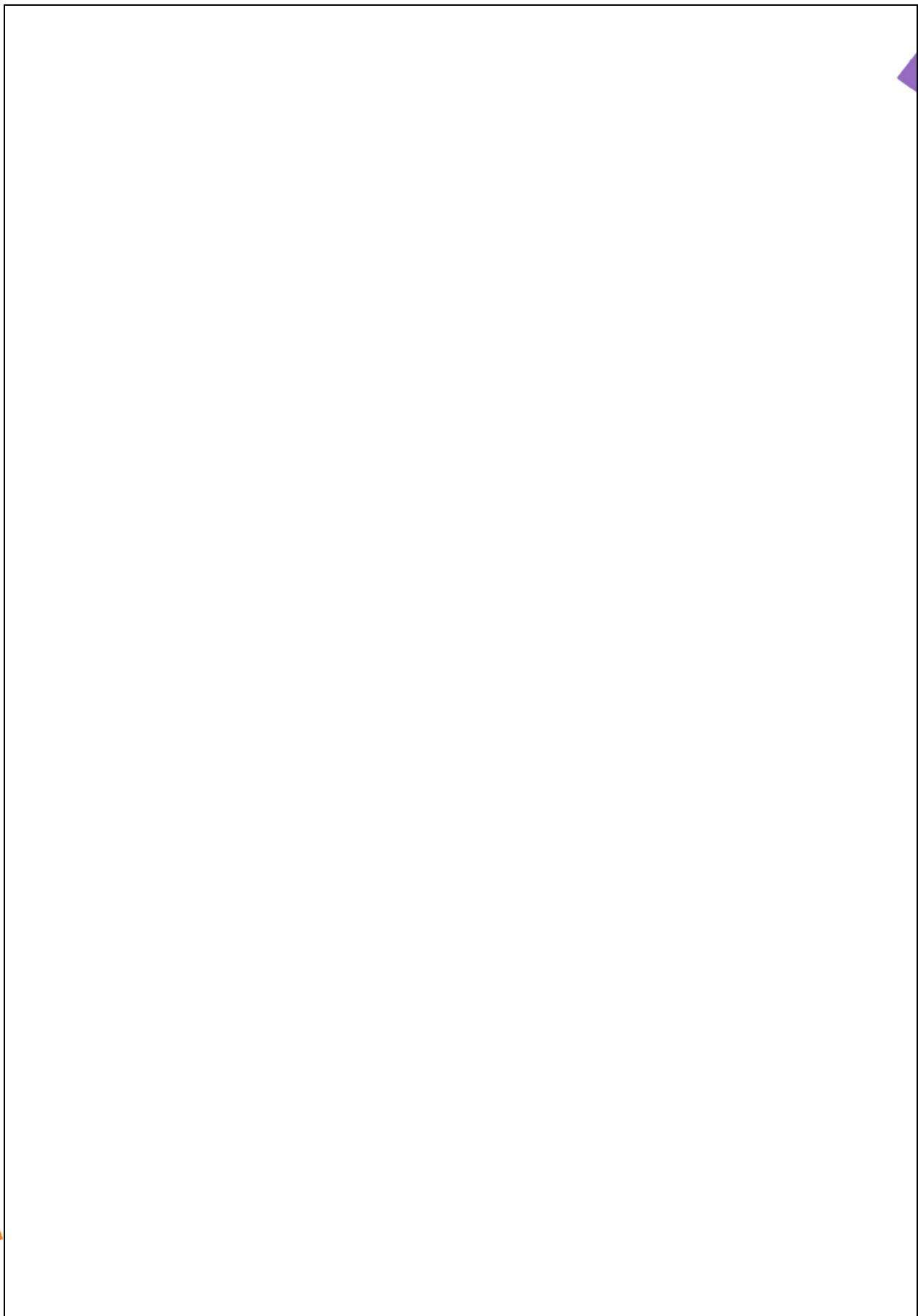
Financements mobilisés ou sollicités

Demande de prise en charge refusée par l'employeur : ☐ Oui ☐ Non (joindre justificatif)

Demande exceptionnelle de prise en charge de frais de déplacement : ☐ Oui ☐ Non ; Si oui, justification détaillée :

Motivation (1 page maximum)

Décrire l'intérêt du DU pour votre pratique professionnelle et les compétences attendues (objectifs, apports, retombées pour la structure ou le territoire) :



Date / Signature



Avis et décision du Bureau du CoReSS CVL

- ☐ Avis favorable
- ☐ Avis favorable sous conditions (à préciser)
- ☐ Avis défavorable